

Leder Stefan, Muhammad al-Sawwās Yāsin,
al-Sāfiarġi Ma'mūn,
Mu'jam al-samā'āt al-dimashqiyya.
Les certificats d'audition à Damas.
550-750/1155-1349,

Institut français d'études Arabes de Damas,
Damas 1996, 35 + 660 p., in 4°.

Les manuscrits arabes contiennent un grand nombre d'inscriptions qui témoignent des modalités de la transmission du savoir dans l'Islam médiéval, transmission orale de textes mis par écrit. Des lettrés se rencontrent pour lire, réciter, entendre des textes. Les modalités de cette transmission sont définies avec précision et aboutissent à l'inscription, dans les espaces laissés en blanc dans les manuscrits, de « certificats d'audition » (*samā'*) et de « licences de transmettre » (*iğāza*). Leur nombre atteste la richesse de la vie intellectuelle en terre d'Islam. Les recenser de façon systématique, c'est avant tout reconstituer les réseaux de la transmission du savoir, retrouver les origines et les déplacements des lettrés et connaître la nature des textes transmis. Les certificats d'audition inscrits dans les marges de 33 recueils de textes conservés à la Bibliothèque Asad de Damas et datant des années 550/1155 à 750/1349 de l'hégire constituent la matière de ce volume qui se présente comme un répertoire des noms des lettrés et de leurs lieux de rencontre, ainsi que d'un résumé du contenu des certificats d'audition. Stefan Leder, auteur de l'introduction, précise que l'ouvrage devrait être complété prochainement par la reproduction photographique des *samā'*.

Si l'ouvrage est une mine d'informations onomastiques et biographiques, le chapitre d'introduction ne fournit pas le plan de sa composition, sur laquelle il me paraît utile de donner quelques précisions :

1^{re} partie : p. 9-35 : l'introduction, par S. Leder et Y.M. al-Sawwās, en quatre langues : arabe, français, allemand, anglais ;

2^e partie : p. 25 à 145 : ce qui apparaît à première lecture comme le corps du texte est en fait un résumé schématique du contenu des certificats et non l'édition de leur texte intégral ;

3^e partie : p. 147 à 660, trois index :

– p. 147-644 : sous le titre *al-asma' al-maqdūra fī maġālis al-samā'āt*, on trouve un répertoire biographique des transmetteurs dont les noms figurent dans les certificats de transmission ; c'est la partie la plus importante de l'ouvrage ; on voit que, dans ces séances de transmission, les maîtres les plus célèbres côtoyaient les savants modestes et que des familles entières, y compris les enfants, assistaient à ces séances ;

– p. 645-646 : la bibliographie, avec un titre erroné : *fihrist al-mawādi' wa-'amkinat al-samā'āt*, titre qui correspond à l'index des lieux qui suit ;

– p. 647-660 : l'index des noms de lieux.

Un tableau récapitulatif des manuscrits analysés faisant défaut, il est utile de présenter les 33 manuscrits par ordre croissant des numéros de leur cote à la Bibliothèque Asad à Damas, cotes qui sont rubriquées en haut des pages : n°s 955, 1039, 1070, 1072, 1088, 1121, 11371, 1139, 1150, 1178, 1180, 1231, 1592, 3249, 3739, 3740, 3755, 3757, 3759, 3761, 3764, 3774, 3775, 3777, 3778, 3798, 3803, 3817, 3818, 3823, 3828, 3837, 3838.

À PROPOS DU CHOIX DES DOCUMENTS

Il est précisé dans l'introduction que les documents analysés ont été choisis en fonction de plusieurs critères : – ils appartiennent à une période choisie : les années 550 à 750/1155 à 1349 ; – il s'agit de « manuscrits damascènes », il faut entendre par là des manuscrits impliquant des auteurs et des transmetteurs damascains ou qui transmettent à Damas et dans ses environs ; – les textes sont représentatifs des quatre écoles juridiques de l'Islam orthodoxe ; on peut rappeler à ce propos que la question de la représentation des quatre *madhab* était importante à l'époque puisque c'est en 664/1265, c'est-à-dire au cours de la période choisie, que le sultan Baïbars institua la nomination de quatre *qādī al-quḍāt*, un pour chacun des quatre *madhab*, ce qui mettait fin à la suprématie du *qādī* chafii qui portait seul ce titre de *qādī al-quḍāt*. Les auteurs de l'ouvrage notent ici la prééminence d'une population de hanbalites représentés par des *maqādisa* qui s'étaient installés sur les flancs du Ĝabal Qāsiyūn. On remarquera qu'ils entendent par *maqādisa* ceux qui portent le « nom de relation » *al-Maqdisī*, quel que soit le type de lien que les intéressés aient eu avec la ville de Jérusalem, qu'il s'agisse d'une *nisba* al-Maqdisi héritée d'un ancêtre, qu'ils soient appelés al-Maqdisi parce qu'ils sont nés à Jérusalem ou qu'il aient « acquis » en quelque sorte cette *nisba* al-Maqdisi à titre individuel pour avoir séjourné dans cette ville ou bien pour avoir eu un lien de relation avec elle à divers titres ; – soucieux de travailler sur un ensemble géographique cohérent, la ville de Damas et ses environs, les auteurs ont sélectionné les lieux, mentionnés dans les certificats, où se tenaient des séances de lecture et de transmission des textes ; là encore, l'analyse des éléments des noms des transmetteurs fait état d'une forte proportion de *maqādisa* et met en évidence l'importance de la région du Ĝabal Qāsiyūn où les *maqādisa* étaient installés en majorité ; – enfin, ils ont eu le souci de n'utiliser que les manuscrits en état de bonne conservation, un souci légitime si l'on veut éviter d'avoir affaire à des informations mangées par l'humidité ou les vers, ou encore tronquées par un relieur trop zélé.

Chacun des 33 manuscrits ainsi sélectionné consiste en un recueil de plusieurs textes reliés ensemble. S. Leder précise que 81 textes ont été étudiés, dans lesquels figurent 1 350 certificats d'audition impliquant 8 000 acteurs de la

transmission (il estime par ailleurs à 4 000 le nombre des certificats d'audition contenus dans ce qu'il appelle les « manuscrits damascènes » de la bibliothèque Asad, et à 50 000 le nombre des savants qui participèrent à la transmission).

QUELQUES REMARQUES

Dans l'introduction : le style de l'introduction en version française est quelque peu relâché, et la matière en est présentée de façon confuse, avec des inexactitudes et des maladresses de style :

- p. 11 du texte français : lire « photographies » et non pas, on ose l'espérer, « photocopies » de manuscrits, l'utilisation du procédé de la photocopie des manuscrits étant bien évidemment proscrit ;
- p. 7 et p. 11 : on comprend mal, malgré des redites p. 8 et 9, ce qu'est un certificat d'audition ; en tout cas, la phrase « ces documents [les certificats de lecture et d'audition] portaient le nom de *ṭabaqa* ou de séance dans le sens de certificat d'audition » (traduction de *wa-summiyat hādihi l-watā'iq bi-l-ṭabaqa aw l-samā' bi-ma'nā ṭabat al-samā'*, voir *al-Muqaddima*, p. 10), n'est pas d'une clarté absolue. Si le terme *ṭabaqa* a été employé dans ce sens, il faut l'expliciter.

Autre exemple d'imprécision : « il existe en effet d'autres textes qui ne concernent pas l'étude du *ḥadīt* mais qui contiennent des certificats d'audition » ; suit l'exemple (pourquoi cet exemple ? des *Futūḥāt* d'Ibn 'Arabi). Il s'agit là d'un fait bien connu : la transmission orale « doublant » en quelque sorte la transmission écrite concernait toutes catégories de textes dont la matière n'était pas spécifiquement d'ordre religieux. On peut remarquer que des ouvrages d'édition, qui ne sont pas des recueils de *ḥadīt* figurent dans l'ouvrage, tels *Makārim al-ahlāq*.

Dans l'index des noms de personnes : l'ouvrage étant, on l'a dit, composé d'une succession d'index, il est difficile de comprendre leur mode de fonctionnement, même après avoir retrouvé page 12 de l'Introduction une liste des abréviations utilisées dans les résumés des certificats, liste qui est plus compréhensible à la page 17 du texte arabe. On peut résumer le schéma de cette présentation en deux parties, soit : 1^o la cote du manuscrit, 2^o une lettre initiale indiquant la qualité de la personne présente lors de la transmission : *mīm* = *musmi'*, *qāf* = *qāri'*, *kāf* = *kātib*, *sīn* = *mustamī'*, *nūn* = *nāqil al-samā'* (on comprend la signification de ce dernier terme, mais était-il utilisé à l'époque ?).

Toujours dans cet index, les noms des lettrés sont rangés par ordre alphabétique du *ism 'alam* de chaque personnage, suivi des *ism* de ses ancêtres à hauteur de cinq générations, puis des éléments du nom présents dans le *samā'*, parfois complétés entre crochets par un élément provenant – mais cela n'est pas explicité – d'une source non identifiable (me semble-t-il) par le lecteur, ou de la référence à un répertoire biographique, par exemple : *Durar*, ou *Siyar a'lām al-nubalā'* d'Ibn Ḥaḡr (sans que cette référence soit récapitulée et développée dans la bibliographie). Quand

le *ism* fait défaut, il est remplacé par une *kunya* composée avec *Abū* (le terme *Abū* n'étant pas pris en considération dans l'ordre alphabétique). Les renvois au *ism* sont faits systématiquement à partir des *nisba* et occasionnellement à partir de *ṣuhra* composées avec Ibn (Ibn Taymiyya, Ibn 'Arabi par exemple). Ces renvois s'intercalent en ordre alphabétique avec les *ism*. À titre d'exemple, il me semble impossible de retrouver Ibn Abi al-Dunyā à partir du manuscrit 1137 qui porte le titre *Kitāb al-ṣukr lillāh ta'ālā*. On peut ajouter à cela que la bibliographie, p.644-646, est particulièrement décevante car même les ouvrages cités en référence au cours du texte avec un système d'abréviation ne s'y trouvent pas : ainsi en est-il du *Durar* d'Ibn Ḥaḡr al-Asqalāni, cité page 442 colonne de gauche. On a ainsi l'impression que chaque texte est présenté comme une source en soi, sans relation avec les autres textes du même auteur ou d'auteurs de la même époque. Le travail de confrontation des sources est ainsi soit reporté à plus tard par les auteurs, ou bien laissé aux soins du lecteur avisé.

Je dirai en conclusion que si les auteurs ont eu l'audace de se lancer dans l'étude des *samā'* en se détachant des travaux antérieurs sur le sujet, cela leur a sans doute permis de mener à bien ce travail, qui n'est que le premier d'une série. Les réserves exprimées ici sont à la mesure de la somme de travail patient et érudit qui a présidé à l'élaboration de cet ouvrage et de l'intérêt évident qu'il présente.

Jacqueline Sublet
Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris